

Merci Mila

de nous avoir rappelé, une fois de plus, les droits essentiels auxquels nous sommes profondément attachés.

Votre vie est menacée, votre liberté a été sacrifiée.

Au motif que vous avez dénigré l'islam et la manière dont cette religion est dévoyée de façon éhontée par des extrémistes sans vergogne, on prétend museler votre droit de dire, de rire, et de penser.

En totale contradiction avec la réalité juridique et la justesse de votre combat, on a prétendu que vous aviez gravement porté atteinte à la liberté de conscience. On vous a enfermée, on vous a déplacée, on vous a cachée. Pour vous protéger. Mais on a oublié de proclamer qu'on n'avait strictement rien à vous reprocher.

Malgré les brimades, les injures et les menaces qui sont aujourd'hui votre quotidien, vous avez porté très haut le droit à la dérision, le droit à une totale liberté de conscience, et vous nous les avez rappelés.

Les nombreuses tragédies qui endeuillent notre pays sont autant d'occasions de redire haut et fort les lois qui sont les nôtres, mais que beaucoup ne veulent pas entendre.

Notre pays accueille toutes les religions, protège les croyants comme les non-croyants, mais refuse que ses lois soient piétinées par celles d'un dieu, quel qu'il soit.

Nous avons cet immense privilège -dans notre pays où nul ne peut s'arroger le droit de penser pour autrui- de pouvoir douter, changer d'opinion, cultiver notre libre-arbitre et penser par nous-mêmes. De pouvoir être irrespectueux envers une religion, une croyance, des symboles considérés par d'autres comme sacrés.

N'en déplaise aux nostalgiques du délit de blasphème, nos lois n'autorisent personne à insulter les adeptes d'une religion, mais elles permettent de critiquer, de mépriser et d'insulter les religions elles-mêmes.

Dans de nombreux pays, y compris européens, le blasphème est un délit. Dans d'autres, il est considéré comme un crime, et les blasphémateurs sont passibles de la peine de mort.

Mais dans notre pays la loi est claire : on a un devoir de respect envers les hommes, et un droit d'irrespect envers les idées.

On peut le déplorer, ou s'en réjouir. En termes de morale, chacun peut avoir ses propres convictions. On peut être séduit par le règne de la pensée unique plus que par les divergences d'opinion, les polémiques et les controverses.

Mais les arbitres, ce sont les lois.

Victime depuis des mois de l'intolérance absolue, de procédés qui auraient fait les délices de l'Inquisition au Moyen-Age, vous avez su rappeler ce que nous devons au siècle des Lumières.

Face à ceux qui considèrent que la règle doit être la soumission à des rites, à des traditions, à des idées devant lesquelles on se prosterne, face à ceux qui, volontairement ou non, méconnaissent les droits qui sont reconnus dans notre pays, vous avez su résister à d'innombrables et odieuses pressions.

Et malgré les insultes, le harcèlement et les menaces de mort qui ont récemment repris de plus belle, vous avez eu le courage de réaffirmer les droits, chèrement acquis dans notre pays, d'une pensée libre.

Merci d'être un bel exemple pour ceux -dans bien des cas des adolescents- qui se laissent facilement influencer et entraîner, parfois simplement pour ne pas perdre l'estime des leurs, à commettre des actes souvent inacceptables à leurs propres yeux, des actes qu'ils réprouvent au fond d'eux-mêmes.

Merci, Mila, de nous avoir rappelé que nos lois sont celles d'une démocratie, non d'une théocratie. Et qu'on a le droit de dire, même avec des termes grossiers, sa haine de toute prétention hégémonique sur la pensée humaine.

L'association ERE est avec toi et te soutient

